



Commune de
LABRUYERE-DORSA

NOTICE COMPLEMENTAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2026

1- Désignation des délégués au sein d'organismes extérieurs à la commune:

Désignation des délégués communaux à l'AIFP

Objet : L'Association Intercommunale pour la Formation Permanente (AIFP) vient en aide pour financer les projets de formation. Réservée aux communes adhérentes dont nous faisons partie, l'AIFP soutient les demandeurs d'emploi ou en emplois précaires qui ont un projet de formation mais n'arrivent pas à boucler leur budget. L'AIFP a donc une mission de solidarité et de complémentarité dans le cycle de la formation et de son financement. Ainsi, l'AIFP soutient tout type de formation (cours particuliers, remises à niveaux, préparation de concours, etc.).

Composition : 1 délégué, 1 suppléant.

Fréquence réunions : moins de 3 fois par an, réunions en fin d'après-midi généralement.

Désignation des délégués communaux au SPEHA

Objet : représentation de la commune au syndicat public de l'eau Hers Ariège

Composition : 1 délégué, 1 suppléant.

Fréquence réunions : une fois par trimestre environ, réunions en journée.

Désignation des délégués communaux au SDEHG

Objet : représentation de la commune au syndicat départemental d'énergie de Haute-Garonne.

Composition : 1 délégué, 1 suppléant.

Fréquence réunions : une fois par trimestre environ, réunions en journée.

2- Désignation des membres des commissions communales :

Par défaut, les commissions communales sont présidées par le Maire. Pour chaque commission communale sauf celle traitant des finances, je propose qu'un conseiller municipal (ou adjoint) soit désigné « référent ou délégué » à ladite commission. Son rôle sera d'animer la commission et de prendre toutes initiatives pour son bon fonctionnement (y compris me suppléer en cas d'absence). La composition cible est indicative (hormis pour la commission finances) : possibilité d'avoir plus de conseillers présents au sein des commissions.

Commission « finances »

Objet : Préparer et suivre le budget communal.

Composition cible : Maire + adjoints + 2 élu(e)s. La secrétaire de Mairie y participe également.

Fréquence réunions : a minima une fois par an en mars/avril, en fin d'après-midi.

Commission « petite enfance, enfance, jeunesse »

Objet : Suivi de la scolarisation des enfants à l'école de Grépiac (prospective, participation aux conseils d'école ou aux réunions avec la Mairie de Grépiac, etc.) ou dans les autres établissements (collège, Lycée) et conseil municipal des jeunes (animation, organisation des élections, etc.).

Composition cible : Maire + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : une fois par trimestre environ en fin d'après-midi (horaires du conseil d'école).

Commission « environnement »

Objet : Organisation de la plantation/entretien des haies (dont chantiers de plantation participatifs) et partenariats conséquents (SYMAR, etc.), déclinaison de tous nos projets « environnement ».

Composition cible : Maire + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : selon besoins et initiatives.

Commission « travaux, urbanisme »

Objet : Questions ou dossiers qui concernent les travaux, la voirie et l'urbanisme (y compris aménagements de sécurité).

Composition cible : Maire + 2nd adjoint + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : selon besoins et initiatives.

Commission « communication »

Objet : Préparer le bulletin communal semestriel, organiser la communication communale en lien avec les initiatives des autres commissions notamment via l'application intramuros.

Composition cible : Maire + adjoints + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : a minima deux fois par an par mail pour la préparation du bulletin.

Commission « démocratie participative et lien social »

Objet : Accompagner tous les sujets liés à la démocratie participative et au lien social : conseil citoyen (animation, organisation des élections, etc.), bibliothèque communale, relations avec les associations, action sociale (compositions de fin d'année pour les aînés, cadeaux évènements de la vie, etc.), soutien à la commission enfance/jeunesse pour l'organisation et l'animation du conseil municipal des jeunes.

Composition cible : Maire + 1^{ère} adjointe + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : selon besoins et initiatives.

***NEW* Commission « culture et patrimoine »**

Objet : Accompagner toutes les initiatives visant à préserver ou valoriser notre patrimoine matériel et immatériel (entretien/travaux Eglise, exploitation des archives communales, organisation des journées européennes du patrimoine, organisation d'évènements culturels, etc.). Soutien à la commission démocratie participative pour la gestion de la bibliothèque communale et les relations avec les associations.

Composition cible : Maire + 3 élu(e)s.

Fréquence réunions : selon besoins et initiatives.

3- Débat d'orientation budgétaire (DOB) :

L'objectif du DOB est de faciliter la construction du budget à venir par la commission finances. Cette année d'installation du conseil municipal, avec un délai resserré pour construire notre budget, je vous propose d'inscrire des investissements peu structurants ou en lien avec de l'entretien/mise aux normes. Ces projets seront autofinancés en complément de subventions chaque fois que possible (amendes de police, pool routier, etc.).

- Installation de dispositifs de sécurité (ralentisseurs ou autre) chemin de la Tuilerie (voire chemin de la Chalosse) financé principalement par le dispositif « amendes de police » (attendu : 2 500 €). Estimation : 5 000 € (base : travaux précédemment réalisés)
- Mise aux normes de la réserve d'eau enterrée près du tennis par l'installation d'une borne incendie avec le SPEHA. Estimation : 4 500 € (base : devis 2023)
- Réfection de parties de voiries communales à définir avec la commission travaux (via le dispositif « pool routier » subventionné à 70%). Estimation : 5 000 € (base : travaux précédemment réalisés)
- Curage buse et fossés dans le creux du chemin de Mazerat (entre Labruyère et Grépiac côté Nord) avec Réseau31 (au moins pour la buse : compétence eaux de pluies et de ruissèlement). Estimation : 1 500 € (base : devis 2023. Vérifier si c'est de l'investissement ou du fonctionnement).

Par ailleurs, des petits travaux seront également réalisés en régie par nos employés (estimation incluant temps de travail).

- Isolation du toit atelier municipal : 1 000€
- Rénovation de la rampe d'accès salle des fêtes : 1 000€
- Curage de fossés : 2 000€
- Petits entretien de voirie : 1 000€
- Pose d'un portillon au nouveau cimetière permettant : 1 000€

En parallèle, je vous propose que le conseil municipal travaille au deuxième semestre 2026 sur des dossiers qu'on souhaiterait mettre en œuvre en 2027. Par exemple (à prioriser) :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie
- Rénovation des allées du cimetière
- Rénovation du secrétariat de Mairie
- Achat d'un aspirateur vapeur pour le nettoyage de la salle des fêtes
- Finaliser la rénovation de l'éclairage public en LED (lotissement la Tuilerie, chemin de la chalosse et clocher de l'Eglise)